

## Comparaison de la résistance au Wilt de différentes variétés d'ananas

A la Station de Neufchâteau [de l'Institut Français de Recherches Fruitières Outre-Mer (I. F. A. C.), en Guadeloupe, un « essai variétal Ananas » a été mis en place en juin 1959. En fait, cet essai comparait la variété *Baronne de Rothschild* à quatre clones de *Cayenne Lisse* d'origines différentes, pour leur sensibilité relative à la maladie du Wilt. On sait que cette maladie est liée à l'alimentation d'une cochenille, *Pseudococcus brevipes*, sur les plants (1).

On s'était aperçu auparavant de certaines différences de comportement de ces lignées à l'égard du Wilt, mais, comme souvent les plantations étaient traitées au Parathion pour lutter contre la cochenille, nous n'avions pas d'idée exacte de l'intensité des attaques de Wilt pour chaque type de plant.

Nous avons observé de même l'influence d'un certain nombre de facteurs sur la multiplication de la cochenille inductrice du Wilt. Parmi ces facteurs interviennent le climat de la région (pluviosité, importance et durée de la saison sèche), le degré d'infestation des plants au moment de la plantation, la proximité d'autres plantations d'ananas infestées de cochenilles.

Autant de facteurs qui font que, dans des régions ou des plantations différentes, les dégâts provoqués par le Wilt atteignent des proportions variables.

Nous avons donc réuni en un même lieu les différents plants à étudier pour les placer dans les mêmes conditions de climat, sol et façons culturales, et pour suivre uniquement l'évolution de la maladie du Wilt, en l'absence de tout traitement antiparasitaire.

### Protocole de l'essai.

On a réuni les plants de cinq clones différents en deux répétitions et obtenu ainsi 10 parcelles.

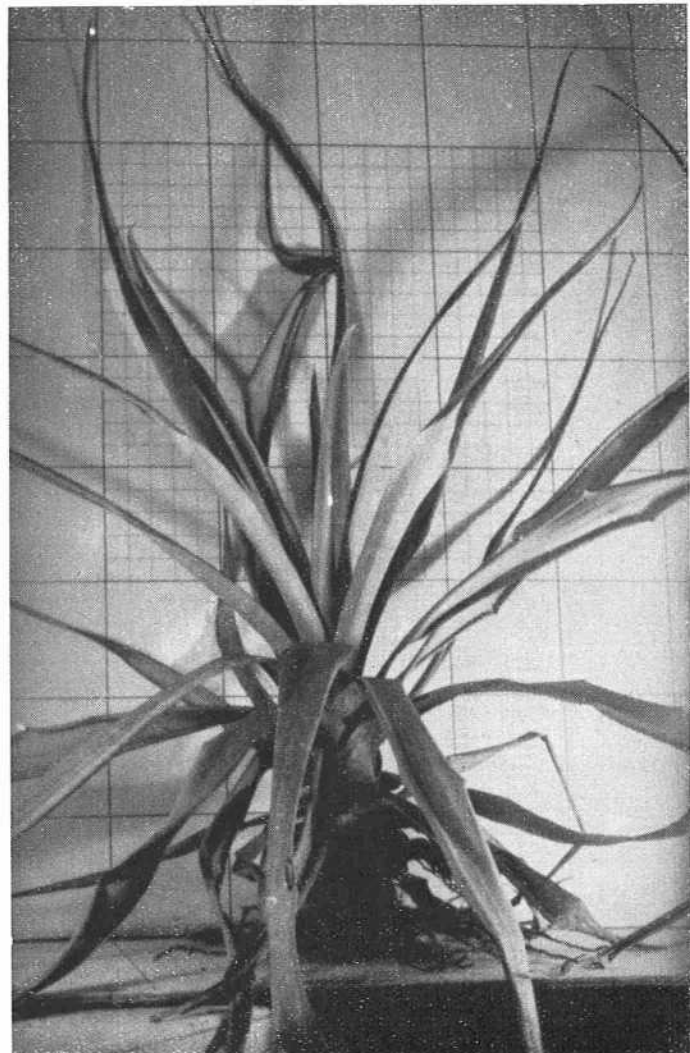
1. Variété *Baronne de Rothschild*. Variété commerciale de Guinée, épineuse.

2. Variété *Cayenne Lisse*. Clone de Guadeloupe.

3. Variété *Cayenne Lisse*. Clone de Côte d'Ivoire.

4. Variété *Cayenne Lisse*. Clone de Martinique.

5. Variété *Cayenne Lisse*. Clone de Saint-Domingue.



Un pied d'ananas « Wilté ». Remarquer le dessèchement de l'extrémité des feuilles.

(Photo Tisseau)

(1) A. VILARDEBO : La Cochenille de l'ananas et le Wilt qu'elle provoque. *Fruits*, vol. 10, n° 2, p. 59-66.

— Le clone de *Guadeloupe* a été autrefois cultivé en petites plantations ; il a été abandonné par suite de mauvaises caractéristiques : fruits mal conformés avec déformation latérale, très nombreuses bulbilles (couronne très petite), peu de rejets de tige, faibles rendements, mais il est résistant au Wilt.

— Le clone de *Côte d'Ivoire*, cultivé commercialement, est sensible au Wilt.

— Le clone de *Martinique* cultivé commercialement est également sensible au Wilt.

— Le clone de *Saint-Domingue* cultivé commercialement est indemne de Wilt dans son pays d'origine. Il est vigoureux et a un développement plus rapide.

Nous avons disposé les parcelles de façon que les variétés réputées résistantes se trouvent bordées ou soient encadrées par des variétés sensibles, afin de créer les conditions maximales d'infestation pour les clones Guadeloupe et Saint-Domingue.

#### Matériel de plantation.

Le matériel de plantation, très hétérogène, constitué par toutes les catégories de plants (rejets de tige, bulbilles, couronnes et plants de pépinière) pouvait amener une légère erreur dans l'essai par suite d'une certaine résistance propre du plant due à son développement végétatif. Cependant, des lignes homogènes plantées avec des couronnes permettaient de contrôler des différences éventuelles de résistance dues à la vigueur des plants.

#### Programme de fumure.

L'essai a été divisé en deux blocs, l'un recevant 90 g d'engrais (13-0-16) pour son cycle et l'autre la dose double soit 180 g en cinq applications échelonnées de juillet 1959 à mars 1960.

#### Résultats.

Les observations ont porté essentiellement sur l'apparition des cas de Wilt et la progression de la maladie à l'intérieur de chaque parcelle.

On a noté également la présence de cochenilles et du phénomène du « Green spot ». Dès le début de l'essai, les cinq variétés présentaient des cochenilles et du « Green spot ». Le « Green spot » se manifeste par des taches vertes de petites dimensions (1 à quelques millimètres) sur les feuilles, au point de nutrition de la cochenille.

Il est donc une conséquence de l'alimentation des cochenilles, mais son apparition n'est pas absolue. On en déduit que lorsqu'il y a « Green spot », il y a des cochenilles. Inversement, lorsqu'il y a des cochenilles, il n'y a pas forcément « Green spot ». Ce sera donc seulement une indication sur la présence de cochenilles.

Jusqu'à la dernière observation de juin 1960, on a pu observer cochenilles et « Green spot » sur toutes les variétés. La source d'infestation existant en tout point de l'essai, les différences relatives à chaque variété ne sont alors imputables qu'à la résistance propre de chacune, ce qui nous intéressait.

#### Évolution du Wilt.

L'ensemble des deux parcelles de chaque variété observée pour le Wilt comportait 1 200 plants.

*Date de plantation* : 25 juin 1959, aucun cas de Wilt.

*Août 1959*. Les plants sont bien enracinés, pas de Wilt.

*Octobre 1959*. Premiers symptômes attribuables au Wilt.

*Décembre 1959*. Augmentation des symptômes attribués au Wilt.

*Février 1960*. Début de floraison.

*Mai et juin 1960*. Le nombre de cas de Wilt semble en régression, mais on ne peut attribuer ceci qu'à des observations préalables trop sévères de symptômes de jaunissement au moment de la floraison de nombreux plants. Le Wilt est rarement réversible en cours de végétation et les plants atteints retrouvent difficilement leur état normal en dehors de tout traitement et d'une replantation. Cette observation de mai-juin est donc la seule valable, aucune équivoque n'étant possible à ce stade.

A cette époque donc, dans les parcelles d'essais, l'intensité des attaques

calculée sur 1 200 plants était respectivement de :

7,4 % pour le Cayenne de Côte d'Ivoire ;

5,8 % pour le Cayenne de Martinique ;

4,9 % pour la Baronne de Rothschild ;

2,2 % pour le Cayenne de Saint-Domingue ;

0 % pour le Cayenne de Guadeloupe ;

ce qui, si l'on fait une proportion sur 100 pieds wiltés, donne des pourcentages relatifs d'attaque de :

36 % pour le Cayenne de Côte-d'Ivoire ;

29 % pour le Cayenne de Martinique ;

24 % pour la Baronne de Rothschild ;

11 % pour le Cayenne de Saint-Domingue ;

0 % pour le Cayenne de Guadeloupe.

#### Conclusion.

Les variétés *Cayenne Côte d'Ivoire*, *Cayenne Martinique* et la variété *Baronne de Rothschild* sont très sensibles au Wilt.

Pour ces trois variétés, les traitements antiparasitaires sont indispensables et rémunérateurs, pris sous l'angle économique.

Le *Cayenne Saint-Domingue* est assez résistant, mais a présenté cependant plusieurs cas de Wilt caractérisés. Des précautions prises lors de la création d'une plantation et de l'introduction des plants permettront peut-être de contrôler suffisamment le Wilt ou, éventuellement, quelques traitements antiparasitaires seront nécessaires. Le *Cayenne Guadeloupe* est totalement résistant. Malheureusement cette variété ne présente aucun avantage d'ordre économique.

Station régionale des cultures fruitières des Antilles.

Extrait du Rapport annuel 1959-60 de l'Institut Français de Recherches Fruitières Outre-Mer (I. F. A. C.).